Conseil Consultatif Communal des Aînés de la Commune de Watermael-Boitsfort (CCCA)

Plan d'action 2023-2024

Le xx avril 2023

Art. 21 du Règlement d'ordre intérieur (ROI) : « Le CCCA dresse un rapport de ses activités et un plan d'action qu'il transmet au Conseil Communal pour le 1er mars de l'année qui suit l'exercice écoulé ».

Pour que le plan d'action soit le plus pertinent possible, il doit correspondre aux missions du *CCCA* et notamment s'orienter sur « les besoins » (ROI Art. 2) et « les aspirations et les droits » (ROI Art. 3.3) des aînés.

Dans son Plan d'action précédent, le CCCA avait annoncé qu'il « mènerait une **enquête** auprès et avec la population aînée de Watermael-Boitsfort afin que celle-ci puisse exprimer ses souhaits et priorités et ainsi orienter l'action du CCCA ». Cet objectif a été initié et se poursuit, sous forme de **questionnaire**, dans le présent Plan d'action.

Le travail des Tables de paroles se poursuit, ainsi que l'organisation des conférences.

En attendant, le CCCA s'attellera aux activités et à la poursuite des résultats énoncés dans le tableau qui suit. Ils sont présentés par rapport aux missions du CCCA (cf articles 2 et 3 du ROI):

Missions – buts à poursuivre	Activités envisagées et résultats souhaités
Art. 1 - Constitution du CCCA.	Réalisations :
	Activités envisagées :
	Résultats souhaités :
	a. Augmenter si possible le nombre des suppléants du
	CCCA pour assurer la pérennité de l'organe.
	b. Organisation de réunions préalables à la formation
	du CCCA pour informer les candidats.
Art. 2 - Le CCCA a pour mission	Réalisations :
de débattre des enjeux	Activités envisagées :
communaux afin de fournir au	a. Le CCCA continuera d'étudier au préalable les
Conseil communal ou au Collège	documents préparatoires aux Conseils communaux
des Bourgmestre et Échevins des	intéressant les aînés afin de pouvoir, le cas échéant,
recommandations pour	produire des avis pertinents en temps utile pour ces
développer des politiques qui	Conseils auxquels plusieurs membres effectifs
tiennent compte des besoins des	assistent régulièrement.

aînés.

Résultats souhaités :

- a. Le journal 1170 et le site communal sont insuffisants. L'utilisation par la Commune et les habitants des 6 panneaux d'affichage public n'est pas prise en considération parce que personne (personnel communal y compris) ne sait où ils se trouvent, sont trop petits et mal entretenus. Il faudrait prendre en considération cette possibilité et revoir son mode de présentation et d'emplacement.
- b. La commune devrait répondre à l'appel de la région Bruxelloise à propos de l'emplacement et du type de nouveaux bancs.
- c. Prévoir une signalisation à l'entrée des parcs avec une information pour les aînés : Accès PMR ou non, Toilettes, etc...
- d. Amélioration des trottoirs
- e. Lors de la réunion de concertation, il y a +/- 3ans, le CCCA a demandé 3 choses pour la place Keym : Un sol non glissant par temps de pluie,

Des bancs avec dossier.

Des bancs éclairés le soir.

f. A qui faut-il faire appel pour les indemnisations en cas de chute?

Art. 3.1 - Examiner la situation des aînés tant du point de vue moral, matériel que culturel.

Réalisations :

- a. L'enquête, déjà évoquée en début de ce rapport, se modifie un peu et rencontrera les aînés et les acteurs de terrain via les Tables de paroles et un questionnaire.
- b. L'utilisation des locaux du *CPAS* est fréquente pour les réunions "Table de Parole".
- c. Des boîtes jaunes ont été distribuées via pharmacies, kinés etc. et lors de chacune de nos manifestations publiques.
- d. Le CCCA participe au Comité Santé de la commune.
- e. Divers échevins sont venus présenter leur champ d'action tout comme le président du CPAS.

Activités envisagées :

- a. Une stratégie de communication en vue d'élargir notre approche du public « senior » est à l'étude : un questionnaire est en cours d'élaboration et sera distribué via le « 1170 ». De nouveaux moyens informatiques sont à l'étude.
- b. Redemander au Collège la possibilité d'avoir accès au registre de la population comme cela a été fait et accordé par le Collège d'Etterbeek
- c. Organiser des réunions avec les aînés pour les renseigner à propos des ASBL qui nous contactent (via notre fichier, le journal 1170 et des affiches).

Résultats souhaités :

a. Un accord pour l'accès au registre de la population et un envoi du questionnaire via cette autorisation qui respectera le RGPD.

Art. 3.2 - Contribuer à la valorisation des aînés dans la société et tendre à leur intégration effective dans la vie communautaire.

Réalisations :

- a. Des contacts sont établis pour une collaboration future avec le service Prévention de WB, avec la zone de Police 5342, avec la bibliothèque et avec l'ULB (source de rencontres).
- b. Participation du CCCA à la visite à Chantilly.

Activités envisagées :

a. Certaines de nos activités seront annoncées via le site "Visit Brussels" en association avec l'Echevinat de la Culture.

Résultats souhaités :

a. Une version digitale du « Guide des seniors de WB », au contenu régulièrement actualisé, sera disponible sur le site internet de la commune, sous la rubrique « Participation » ou plutôt, <u>une nouvelle rubrique « Seniors » à créer</u> pour une visibilité meilleure et plus explicite. Lien actuel :

https://www.watermaelboitsfort.be/fr/participez/ccca

b. Présentation plus axée "Culture" et
"Environnement" lors des visites à la ville jumelée
Chantilly

	c. Accueil d'une équipe de Chantilly
Art. 3.3 - Faire connaître les	Réalisations :
aspirations et les droits des aînés.	a. Les résultats du questionnaire (voir plus haut Art. 3.1) seront discutés avec la population aînée de la commune afin de définir avec elle comment et avec quelles priorités leurs aspirations et droits peuvent être promus. b. La rubrique « La voix des seniors » du « 1170 » est systématiquement utilisée pour informer les aînés etles inviter à réagir, notamment en utilisant l'adresse mail modifiée ccca-gavs@wb1170.brussels ou le téléphone 02/674 74 71. c. Pour que les aînés puissent mieux suivre (et le cas échéant exprimer leurs avis et suggestions sur) les travaux du CCCA, les PV des réunions sont régulièrement disponibles sur les pages-francophoneet néerlandophone- du site internet de la commune. Il en va de même pour les Plans d'action et Rapports d'activités. d. Une enquête par mail a été organisée pour demander les sujets possibles de conférences. Activités envisagées : Résultats souhaités :
Art. 3.4 - Guider le Conseil	Réalisations :
communal sur les questions relatives aux politiques et programmes de la commune quiont une incidence sur la vie des aînés.	Le nécessaire sera fait pour que les avis produits par le CCCA soient effectivement disponibles sur le site internet de la commune. Activités envisagées: Le CCCA produira plusieurs avis, en fonction des sujets apparaissant lors des Tables de paroles et du questionnaire. Résultats souhaités: a. Mise en place des réponses données par Madame l'échevine O. Dury.
	b. Sensibiliser les habitants de la commune à propos de MOBITWIN (Chauffeurs et public).

Art. 3.5 - Assurer un rôle fédérateur entre les activités, les initiatives et associations qui ont pour objet de répondre aux attentes spécifiques des aînés et éventuellement initier des activités et projets innovants.

Réalisations :

- a. La mise-à-jour du « Guide des seniors de WB »,version digitale, devrait y contribuer.
- b. Organisation de conférences, avec les
 Echevinats de la Santé et/ou des Seniors.
 Conférences données sur "Les cités-jardins" et "La cybercriminalité".
- c. Des cours d'initiation à l'usage de la tablette et du smartphone ont pris le relais des cours d'informatique initiés en 2016 et organisés à l'EPN.
- d. Petit site internet provisoire du *CCCA* servant à recueillir les adresses des ainés avec leur autorisation et à envoyer des newsletters à propos d'activités organisées par le *CCCA* e. Réunion avec d'autres *CCCA* de Bruxelles.

Activités envisagées :

- a. Présentation d'un livre et d'un auteur.
- b. Réunion mixte Seniors-Enfants, témoignage d'un passeur de mémoire.

Résultats souhaités :

- a. Pérenniser les contacts avec les autres *CCCA*
- b. Adhérer au réseau francophone des "Villes amies des Aînés" dont Bruxelles-ville est déjà membre.

Art. 3.6 - Evaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les aînés.

Réalisations : ...

Activités envisagées :

Cette question sera incluse dans le questionnaire. (voir plus haut Art. 3.1).

Résultats souhaités :

- a. Faciliter l'accès PMR des bâtiments publics.
- b. Améliorer et être interrogés à propos de l'implantation des DAB (distributeurs automatiques de billets).
- c. Décentraliser les bureaux de vote et en installer un au home du CPAS éventuellement.

Pour réaliser ce plan, le CCCA continuera sa concertation avec les nombreux acteurs

œuvrant pour et avec les aînés que sont le Bourgmestre, les Échevinats, le CPAS, la Commission 3ème âge, la Commission sociale (Coupole), le personnel de la commune, les associations rayonnant sur Watermael-Boitsfort, les CCCA d'autres communes, la Coordination des Associations de Seniors (CAS), des experts du monde universitaire.

Le CCCA continuera à mener régulièrement une réflexion interne sur l'efficacité et la pertinence de son action. Cette réflexion portera notamment sur son statut et sur l'étendue de son mandat.

Ce plan a été produit par le Bureau et les membres effectifs et transmis au Conseil Communal le xx mars 2023. Les questions sont les bienvenues. Prière de les adresser à cca-gavs@wb1170.brussels.